



**COORDINATION SYNDICALE
DES SERVICES
PUBLICS DE LA MANCHE**

3 rue de l'école maternelle
Salle associative C
50410 PERCY EN NORMANDIE
Csd50cgt@gmail.com

À l'attention de Monsieur Le Préfet de la Manche

Percy en Normandie, le 25/09/2025

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mercredi 01 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025.

Copie au Centre de Gestion de la Manche

Monsieur le Préfet,

Par la présente, la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Manche dépose un préavis de grève pour la période allant de 0h à 24h pour les journées du mercredi 01 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025 conformément aux dispositions légales en vigueur. Ce préavis est motivé par la politique budgétaire actuelle du gouvernement, qui privilégie une logique d'économie de guerre au détriment des besoins fondamentaux de la population et de l'intérêt général. Cette orientation se traduit par des mesures d'austérité visant les travailleuses et les travailleurs, accentuant ainsi les inégalités sociales, menaçant la pérennité des services publics, et fragilisant notre système de protection sociale.

Après le recul de l'âge de départ en retraite, la baisse de 10 % de notre rémunération lors d'un congé de maladie ordinaire, cumulée à la journée de carence, ainsi que le gel persistant de la valeur du point d'indice, le gouvernement poursuit sa politique de régression sociale. Par la voix du Premier ministre, M. Lecornu, il annonce de nouvelles mesures toujours plus brutales, injustes et inefficaces, qui participent à la dégradation continue des conditions de travail et de vie des agentes et agents publics.

Ces mesures sont vécues comme une véritable dégradation de la Fonction Publique Territoriale, tant sur le plan des droits que de la reconnaissance. Le mépris affiché à l'égard des agentes et agents, l'absence de dialogue social réel, ainsi que la justification systématique de ces reculs par des contraintes budgétaires et des impératifs d'équilibre financier — sans que les efforts ne soient équitablement partagés — sont profondément inacceptables et suscitent une colère légitime.

La Coordination Syndicale Départementale CGT de la Manche, nous revendiquons :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents et des agentes territoriaux, en portant sa valeur à 6€.
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique



**COORDINATION SYNDICALE
DES SERVICES
PUBLICS DE LA MANCHE**

3 rue de l'école maternelle
Salle associative C
50410 PERCY EN NORMANDIE
Csd50cgt@gmail.com

- L'abrogation de la réforme des retraites
- Le maintien à 100% de la rémunération durant un congé maladie ordinaire et abrogation du jour de carence
- La stagiairisation de tou-ttes les agent-es contractuel-les qui remplissent les conditions
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse et/ou de privatisation des services publics
- Amélioration des conditions de travail, notamment par l'octroi de moyens humains suffisants, la réduction de la précarité et le respect du droit à la santé et à la sécurité

C'est pourquoi, afin de permettre aux salarié-es et agent-es de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail que la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Manche, sous couvert de la Fédération CGT des Services Publics, dépose un préavis de grève de 0h à 24h pour les journées suivantes :

Les 1 octobre 2025, 2 octobre 2025, 3 octobre 2025, 4 octobre 2025, 5 octobre 2025, 6 octobre 2025, 7 octobre 2025, 8 octobre 2025, 9 octobre 2025, 10 octobre 2025, 11 octobre 2025, 12 octobre 2025, 13 octobre 2025, 14 octobre 2025, 15 octobre 2025, 16 octobre 2025, 17 octobre 2025, 18 octobre 2025, 19 octobre 2025, 20 octobre 2025, 21 octobre 2025, 22 octobre 2025, 23 octobre 2025, 24 octobre 2025, 25 octobre 2025, 26 octobre 2025, 27 octobre 2025, 28 octobre 2025, 29 octobre 2025, 30 octobre 2025 et 31 octobre 2025.

Afin de permettre à l'ensemble des agent-es de la Fonction Publique Territoriale et des salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral de monter leur mécontentement par n'importe quelles mobilisations organisées sur notre territoire,

Afin de couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme au national.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le préfet, nos sincères salutations.

**Véronique LEPOTIER, Coordinatrice Syndicale Départementale
CGT**

**Coordination Syndicale Départementale
CGT de la Manche**
3 rue de l'école maternelle
Maison associative. salle C
50410 Percy en Normandie